

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte d'Ingenico

Toutes les résolutions visant à améliorer la gouvernance ont été approuvées

Paris – le 3 mai avril 2012. Ingenico (Euronext: FR0000125346 - ING), leader mondial des solutions de paiement, a tenu aujourd'hui à Paris son Assemblée Générale Mixte (AGM).

Les actionnaires ont approuvé les résolutions suivantes :

- Les comptes de l'exercice 2011;
- La distribution d'un dividende de 0,50 € par action, payable en numéraire ou par action ;
- la réduction du nombre d'administrateurs de 13 à 9, tout en augmentant la proportion d'administrateurs indépendants ;
- La réduction de la durée statutaire des mandats d'administrateurs et de censeurs de 6 à 4 ans ;
- Le renouvellement du mandat de trois administrateurs indépendants : Madame Diaa ELYAACOUBI, Monsieur Xavier MORENO, Monsieur Elie VANNIER ;
- Le renouvellement du mandat de trois administrateurs, sur proposition de Morpho, principal actionnaire du Groupe : Monsieur Jean-Pierre COJAN, Monsieur Jean-Paul JAINSKY, Madame Céleste THOMASSON ;
- Le renouvellement du mandat d'un administrateur membre de la famille fondatrice : Monsieur Thibault POUTREL ;
- La nomination d'un quatrième administrateur indépendant, dont la candidature a été proposée à l'Assemblée Générale et agréée par le conseil d'administration : Madame Florence PARLY :
- enfin, le renouvellement du mandat de Monsieur Philippe LAZARE.

Le conseil d'administration d'Ingenico, réuni immédiatement après l'Assemblée générale, a renouvelé Philippe Lazare en qualité de Président - Directeur Général.

Philippe Lazare, Président Directeur Général d'Ingenico, a déclaré « Je tiens à remercier les actionnaires d'Ingenico pour leur soutien et souligne l'amélioration de la gouvernance d'Ingenico, conformément aux recommandations du code Afep-Medef et en ligne avec les meilleures pratiques de place. Je souhaite également remercier les administrateurs qui quittent le conseil, et qui ont accompagné le développement de notre groupe, et notamment les fondateurs d'Ingenico. »

Précisions relatives au dividende

Le dividende sera détaché le 11 mai 2012 et mis en paiement le 31 mai 2012. L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles Ingenico au prix de 33.17 euros par action devra être exercée du 11 mai au 25 mai 2012 inclus. Au-delà de cette dernière date et à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire. Le prix de l'action est égal à 90 % de la moyenne des derniers cours cotés sur NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la réunion de l'assemblée générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au centime d'euro supérieur.

Les actions ainsi émises en paiement du dividende porteront jouissance au 1er janvier 2012 et seront entièrement assimilées aux actions déjà émises aux négociations sur NYSE Euronext Paris.





A propos d'Ingenico (Euronext: FR0000125346 – ING)

Avec plus de 17 millions de terminaux en activité dans plus de 125 pays, Ingenico est un acteur majeur des solutions de paiement. Ses 3600 collaborateurs accompagnent les commerçants, les banques et les fournisseurs de services dans l'optimisation et la sécurisation de leur solution monétique, le développement de leur offre de services et l'accroissement de leurs revenus au point de vente.

Pour plus d'information : www.ingenico.com twitter.com/ingenico

INGENICO – Contact investisseurs Catherine Blanchet Directeur des Relations Investisseurs catherine.blanchet@ingenico.com +33 1.58.01.85.68 INGENICO – Communication Corporate Rémi Calvet VP Communication remi.calvet@ingenico.com +33 1.58.01.80.80